

La Journée Défense et Citoyenneté a réuni Gersois et Landais



La Journée Défense et Citoyenneté a réuni Gersois et Landais

À l'initiative de Jeanine Barbères, présidente de l'amicale du réseau Hilaire-Buckmaster et Brigitte Appolinaire, maire d'Herré, le centre du service national (CSN) de Pau a organisé une Journée défense et citoyenneté (JDC) exceptionnelle sur le thème « Les Landes pendant la deuxième guerre mondiale ».

C'est en présence et sous la direction de Marc Cognard, attaché d'administration de l'État et chef de centre du CSN de Pau, que la journée s'est déroulée.

Landais et Gersois étaient réunis

Dès 8 h 30, une quarantaine de jeunes provenant des communes de Castelnau d'Auzan Labarrère, Cazaubon, Créon d'Armagnac, Eauze, Escalans, Fourcès, Gabarret, Lagrange, Larroque sur l'Osse, Montréal du Gers, Parleboscq, s'est retrouvée à la salle des fêtes où les intervenants du CSN à l'aide de films, ont expliqué aux adolescents les notions de défense (légitimité, enjeux, engagements), de citoyenneté et de mobilisation pour les valeurs de la République, suivies par un test de Français.

Les ateliers

Après le repas de midi, dès 13 h 30, les jeunes ont participé à tour de rôle à trois ateliers qui leur ont permis de découvrir la résistance locale grâce à une projection du film documentaire de Jean-Marie Barrère « Robert et les ombres », qui s'est prolongée par un débat.

Le deuxième atelier était animé par les frères Elian et Xavier Da Silva du Musée des anciens combattants pour la liberté (Brugnens). Ces derniers ont présenté le matériel utilisé lors de la seconde guerre mondiale, notamment container, armes... Ils ont également détaillé l'histoire du réseau Victoire, du réseau Hilaire du Bataillon de l'Armagnac, en précisant les hauts lieux des combats dans le Gers.

Les adolescents ont bénéficié d'une exposition de 18 panneaux sur la citoyenneté, qui abordait tour à tour le côté historique, sociologique, ainsi que les enjeux de la citoyenneté. Cet atelier était réalisé par l'office national des anciens combattants (ONAC). Le directeur de l'ONAC, Paul de Andreis encadrait cet atelier instructif et ludique avec un jeu de loi sur la citoyenneté.

Avant la remise aux adolescents de leur certificat, Marc Cognard, a rappelé aux jeunes, à leurs parents et aux élus que le recensement dès l'âge de 16 ans est obligatoire, ainsi que la JDC qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté de tous les jeunes de 16 à 25 ans : « Faites le savoir autour de vous. »

La cérémonie de la remise du Certificat individuel de participation

Le Certificat individuel de participation a été remis aux jeunes par les maires de leur commune, notamment Stéphane Barlaud, Serge Expert, Serge Tintané, Brigitte Appolinaire, le conseiller municipal Jean-Pierre Labat, et pour les Gersois, le maire d'Eauze et Conseiller départemental Michel Gabas.

À l'issue de la remise des certificats, Marc Cognard a félicité les adolescents, remercié Brigitte Appolinaire et Jeanine Barbères pour cette initiative et l'organisation de cette journée, ainsi que les divers intervenants et le personnel du CSN de Pau pour leur implication sérieuse et le bon déroulement de la journée.

Jeanine Barbères en reconnaissance a offert à Marc Cognard et au chargé des relations publiques du CSN de Pau, Patrick Moutard, le livre « La vertu est la plus belle parure de la jeune fille », histoire de la résistance dans le Gabardan 1942-1944, écrite suite à une enquête réalisée par les élèves du collège Jules-Ferry, sous la direction d'Hélène Bulfoni.

Rappel important

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un parcours de citoyenneté.

Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement : l'Éducation nationale, les mairies et la Défense.

L'étape 1 est l'enseignement obligatoire qui est inscrit dans les programmes des établissements du second degré.

L'étape 2 concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. C'est le recensement à l'âge de 16 ans. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence.

L'étape 3 est la Journée Défense et Citoyenneté qui a pour vocation d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement divers qui leur sont proposés.

Ces trois étapes sont indispensables pour réaliser le parcours de citoyenneté. À l'issue de la troisième étape (JDC), un certificat individuel de participation est remis. Ce document est exigé pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

En France, ce sont 774 785 jeunes qui y ont participé dont 85 711 jeunes détectés en difficultés de lecture.

Dans le Gers , 33 JDC ont été réalisées, 1394 jeunes convoqués dont 124 jeunes détectés en difficultés de lecture.

Dans les Landes 84 JDC ont été réalisées, 4 145 jeunes convoqués dont 259 jeunes détectés en difficultés de lecture.

LE CSN de Pau couvre quatre départements qui sont : 64, 65, 40 et 32.

Il a organisé en 2016 354 JDC, 16 095 jeunes convoqués, dont 1 310 jeunes détectés en difficultés de lecture.



img_2560-300x199.jpg



img_2548-300x199.jpg